

Communiqué de presse

Les résultats du concours 2012 sur l'éco-responsabilité et le développement durable en Rhône-Alpes

Dans le cadre des travaux du Réseau Régional sur l'Eco-responsabilité et le Développement Durable (RREDD), Rhônalpénergie-Environnement et ses partenaires ont organisé du 14 mai au 24 août 2012 un double concours régional destiné :

- pour le 1^{er} concours : à retenir les meilleurs projets en matière d'éco-responsabilité
- pour le 2^{ème} concours : à distinguer les meilleures réalisations existantes en matière d'éco-responsabilité et de développement durable

35 collectivités, administrations, acteurs publics, établissements d'enseignements ou de formation avaient déposé un dossier.

Un jury spécifique réunissant des acteurs publics de Rhône-Alpes s'est réuni le 18 octobre 2012 pour évaluer les dossiers déposés et le Vice-Président délégué à la santé et à l'environnement du Conseil régional Rhône-Alpes, Mr Alain Chabrolle, vient de distribuer les prix aux 18 lauréats ce 08 janvier 2013..

Les résultats du concours n°1 : accompagnement des projets les plus remarquables en matière d'éco-responsabilité

Le 1^{er} concours visait à proposer à des collectivités volontaires un accompagnement en matière d'éco-responsabilité. L'Eco-responsabilité est une démarche interne qui vise à montrer l'exemple soi-même, pour les collectivités exemplaires, en matière de DD (par exemple inciter au tri des déchets dans les bureaux, proposer aux agents municipaux de venir en transports en commun ou en vélo en mairie, concevoir des bâtiments publics économes en énergie, etc...). Un peu plus d'une dizaine de dossiers ont été déposés dans cette catégorie et 6 d'entre eux ont finalement pu être retenus par le jury.

Tous ces acteurs publics bénéficieront à partir du 1^{er} janvier 2013 d'un accompagnement de 6 mois par Rhônalpénergie-Environnement pour les aider à mettre en œuvre leur projet interne de développement durable (= éco-responsabilité).

Liste des lauréats

Bourg en Bresse agglomération (01)

Ville d'Oullins (69)

Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère - CAPI (38)

CNFPT délégation Rhône-Alpes (69/42/01)

Ville de Sainte Foy-Lès-Lyon (69)

Ville de Romans sur Isère (26)

Les résultats du concours n°2 : réalisations existantes en matière d'éco-responsabilité et de développement durable

Deux douzaines de dossier ont été déposés et ont présenté leurs réalisations en matière de développement durable. Il s'agissait par exemple d'achats durables, d'Agendas 21, de gestion des espaces verts sans phytosanitaire, d'éco-gestes pour les agents, d'ambassadeurs du développement durable, d'un PLU et d'une charte durable, de mise en valeur et gestion de zones humides, de création d'un pôle culturel, d'expérimentation de compteurs intelligents en étroite concertation avec les utilisateurs, de récupération d'énergie fatale issue des eaux usées d'une station d'épuration et d'un PCET particulièrement novateur de par sa dimension territoriale. Une douzaine de dossiers ont finalement pu être retenus par le jury.

C'est la commune de Noyarey (38) et sa prise en compte du développement durable dans son PLU et sa charte qui a été considérée par le jury comme la réalisation la plus remarquable et a bénéficié à ce titre de la distinction maximale de l'année 2012 avec 3 planètes.

Le concours s'accompagne d'un logo, sur le modèle des villes fleuries, « Acteur et Territoire du développement durable » (de 1 à 4 planètes selon les réalisations).



Les actions engagées en matière d'éco-responsabilité accompagnées d'une vidéo réalisée en interne ont placé Bourg en Bresse Agglomération (01) à la deuxième place. C'est enfin le Plan Climat Energie Territorial à l'échelle des deux communautés de commune de Feurs en Forez et des collines du matin (42) qui ont placé le dossier à la troisième place. Ces deux projets bénéficient également de trois planètes en regard de la qualité des dossiers déposés.

Liste des lauréats 2012

<p>Commune de Noyarey (38) Bourg en Bresse Agglomération (01) Communautés de communes de Feurs en Forez et Collines du Matin (42)</p>	<p>Acteur et Territoire du Développement Durable</p> 
<p>Ville d'Oullins (69) Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère - CAPI (38) Syndicat de traitement des eaux usées Saône beaujolais STEU SB (69) DDT (69) Ville de St Chamond (42) Ville de Ste Foy lès Lyon (69) Ville de Charly (69)</p>	<p>Acteur et Territoire du Développement Durable</p> 
<p>Ville de Pierrelatte (26) Grand Lyon Habitat (69)</p>	<p>Acteur et Territoire du Développement Durable</p> 

Le Jury 2012 pour les deux concours

AACT, CG38, CNFPT, DREAL, GRAND LYON, HCL, Lycée les Sardières, RAEE, Région Rhône-Alpes, Saint-Chamond, SIEL

Rhône-Alpes ^{Région}



GRAND LYON
communauté urbaine



Hôpitaux de Lyon



Contact

Rhônealpenergie-Environnement
Laurent COGERINO, Chargé de mission
10 rue des Archers – 69002 LYON
Tél : 04 78 37 29 14
laurent.cogerino@raee.org